Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS DECEMBRE 2025

N°19

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

ISSN : 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N°019 Décembre 2025

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

accès aux données
de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre-assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

SECRE Kouamé Kossonou Frédéric
Mission diplomatique britannique à Kumasi en 1817 : Analyses et critiques des sources.....9-24

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA épouse DIOMANDE
Les concepts de Politique Etrangère de la Fédération de Russie : Entre continuité et rupture 2016 à 2023.....25-39

Boubacar CAMARA
Vérité et politique.....40-48

N'guessan Noël AMIAN & OLIVIER M'BOUA
Nietzsche et l'Intelligence Artificielle : Quelles perspectives environnementales ? 49-60

Codjo René TOSSA
Le passé colonial, une variable stratégique dans la coopération de défense entre la France et le Mali de 1960 à 2022.....61-71

Mamadou Malal SY
American expansion in a 21st century emerging multipolar word: Hegemonic decline or strategic adaptation?.....72-89

DOSSO Fatou
Chine-Burkina Faso ; Une relance dynamique des relations (2018-2024).....90-103

Arlette Francine NJOMOU YONKE
The*"Open Door Policy "* dans les territoires sous mandat et sous tutelle : Une aubaine pour les entreprises étrangères au Cameroun sous administration française.....104-117

Darlane MENGUE M'ENGOUANG & Apoli Bertrand KAMENI
La mise en consommation du migrant et de la diaspora, nouvel enjeu de la globalisation.....118-140

Dr Fodé Bangaly KEITA & Dr Metsena NDJAVOUA
Conflits et crises dans le Golfe de Guinée : Rôle des organisations africaines et internationales pour le maintien de la paix.....141-151

Élisabeth YAO
Les investissements étrangers dans l'industrie textile en Côte d'Ivoire: Impact socio- économique (1960 – 1980).....152-165

Mouhamadi ZOUBGA & Mahamoudou OUBDA
Contribution des ONG au développement du secteur de l'hydraulique au Burkina Faso : Cas de *DIRECTAID* (1986-2024).....166-182

COULIBALY Drissa
Une page d'Histoire d'un peuple du Nord de la Côte d'Ivoire : Samory Touré dans le Djimini1894-1898.....183-196

Poindo LENO & Ibrahima Alamako KEITA & Veronique Vilgué KOIVOGUI
Système de gestion des achats et des approvisionnements par la société minière Kouroussa Gold Mine en République de Guinée.....197-211

KOUA Kouande Emile & KADJO Aka
Charge de travail, climat social et stress chez des infirmiers du service des urgences du CHU de Cocody.....212-224

HINSA HAMANI Abdoul-Hayou
L'expérimentation de la journée continue ou descente unique dans les écoles préscolaires et primaires de la commune urbaine de Dosso : Quels effets sur l'Enseignement/ Apprentissage des Elèves ?.....225-238

LA MISE EN CONSOMMATION DU MIGRANT ET DE LA DIASPORA, NOUVEL ENJEU DE LA GLOBALISATION

Darlane MENGUE M'ENGOUANG
Assistant au Département de Science Politique, CERDIP, Université Omar BONGO, Gabon

Apoli Bertrand KAMENI
Maître-Assistant en Science politique, CERDIP, Université Omar BONGO, Gabon apoli.kameni@sciencespo-lyon.fr

Résumé
La migration constitue désormais l'une des questions du siècle. Elle est souvent traitée d'un point de vue pathologique et rarement comme un véritable facteur de la globalisation économique. S'inscrivant dans le cadre de l'économie politique internationale, cette étude pionnière vise à montrer comment tout un écosystème concourt à la mobilité migratoire en vue de tirer avantage des flux financiers considérable qu'elle génère et plus largement du pouvoir d'achat des migrants et des diasporas. Sur la base d'une enquête auprès des migrants et du dépouillement d'articles de presse traitant des transferts de fonds par les diasporas, l'étude montre que cette mise en consommation du migrant comme nouvelle source de croissance économique mondiale fait occuper à ce dernier une place de plus en plus centrale dans la globalisation. Par ailleurs, cette étude étant issue d'un colloque consacré à la consommation dans la zone CEMAC, elle montre in fine que même cette dynamique d'intégration sous-régionale n'échappe pas à la dialectique du capital de mobilité et de la mobilité du capital.
Mots clés : migrant, consommateur, globalisation, MITLI, *remittances*, CEMAC

Abstract
Migration has become one of the defining issues of the century. It is often treated from a pathological perspective and rarely as a genuine driver of economic globalization. Within the framework of international political economy, this pioneering study aims to demonstrate how an entire ecosystem contributes to migratory mobility in order to capitalize on the considerable financial flows it generates and, more broadly, on the purchasing power of migrants and diasporas. Based on a survey of migrants and an analysis of press articles dealing with remittances from diasporas, the study shows that placing migrants in a situation of consumption as a new source of global economic growth also places them at an increasingly central position in globalization. Moreover, since this study originated from a symposium dedicated to consumption in the CEMAC zone, it ultimately shows that even this dynamic of sub-regional integration does not escape the dialectic of mobility capital and the mobility of capital.
Keywords: migrant, consumer, globalization, *MITLI*, Remittances, CEMAC

INTRODUCTION

À l'ère de la dialectique du capital de mobilité et de la mobilité du capital, l'émigré n'est-il pas le super consommateur oublié ? En effet, traditionnellement, le consommateur n'est envisagé qu'au regard des nationaux ainsi qu'à l'échelle du marché national (M-E. Chessel, 2012). Or, d'une part, la mise en infrastructure technologique et logistique intercontinentale (MITLI), qui unifie le monde en formant un réseau planétaire de transports et de télécommunications, étend désormais le domaine du marché et celui de la consommation aux confins de la planète.

D'autre part, la saturation des marchés nationaux du Nord conduit les entrepreneurs de « la religion du monde moderne » (D. Cohen, 2015, p.11), qu'est la croissance économique, à s'appuyer sur cette « logique connexionniste » (L. Boltanski, È. Chapello, 1999, p. 638) pour accéder aux nouveaux consommateurs à cette échelle nouvelle et ultime.

Pourtant, si sous l'angle économique la consommation a « longtemps été principalement abordée, en marketing, dans la perspective de sa production » (Ph. Robert-Demontrond *et al.*, 2018), celle-ci n'envisage pas explicitement la consommation à l'aune de la variable « mobilité » et, encore moins, en référence au migrant comme levier de croissance économique. Tandis que, le plus souvent, dans une approche wébérienne, les sociologues, de leur côté, s'interrogeant sur le sens que les individus donnent à l'acte de consommation, ont généralement tendance à se focaliser sur la manière dont ceux-là se (ré)approprient celle-ci, notamment au travers de leurs pratiques et de leurs « choix » de produits au quotidien.

Toutefois, dans les deux cas, une dimension nouvelle et, peut-être, tout aussi fondamentale reste dans l'ombre: au-delà du *marketing* : comment les entrepreneurs de la consommation approprient-ils structurellement celle-ci aux individus ? Par conséquent, ces approches peuvent difficilement envisager le migrant comme nouvelle figure majeure de la consommation à conquérir à l'ère de la mondialisation (V. Piché, 2013).

Du côté du spectre des Relations internationales, discipline dans laquelle s'inscrit d'emblée la mobilité transfrontalière, les analyses sont en constante évolution mais restent encore pour partie dominées par une démarche encore stato-centrée. Comme le rappelle F. Héran, H. Thiollet, C. Withol de Wenden et bien d'autres (*Le Monde*, 28 février 2023, p. 24), depuis une vingtaine d'années, leurs résultats conduisent essentiellement à montrer et à déconstruire les instrumentalisations politiques qui découlent souvent des (re)présentations nationales erronées de la migration.

Elles n'envisagent pas alors suffisamment la migration sous l'angle de l'économie politique internationale telle que renouvelée par Susan Strange, dans laquelle l'expatriation s'inscrit de plus en plus (S. Strange, 2011). Or, comment ne pas prendre au sérieux l'économie politique internationale de « l'âge de la migration » (H. Le Bras, 2017) alors même que l'une des manifestations de la mobilité internationale révèle que les immigrés et la diaspora en général représenteraient la troisième économie mondiale après les États-Unis et la Chine et avant le Japon « en générant environ 9.000 milliards de dollars de production économique chaque année » (R. Hiault, *Les Échos*, Paris, 19 décembre 2022, p.7) ?

À partir de ce constat d'une (r)évolution de première importance, l'une des ambitions de cette étude introductive est de tenter de mettre en

évidence le processus par lequel le migrant est de plus en plus mobilisé et intégré dans une chaîne de consommation mondialisée.

L'hypothèse à éprouver est qu'au bout de la déterritorialisation du monde (B. Badie, 2014, F. Cairncross, 2001) consécutive à la MITLI, s'observe ce qu'il conviendrait désormais de qualifier d'« ubérisation[1] » de la mobilité et des (télé)communications, les nouvelles formes majeures de consommation. Véritable *talky walky* ainsi placé au croisement du local et du global, le migrant allonge et démultiplie la chaîne de consommation le long de sa route, à mesure qu'il est mobile (D. Diminescu, 2002, p. 66-79).

De ce fait, la consommation est de plus en plus considérée par ses stratèges comme un phénomène essentiellement transnational, comme en témoigne l'obsession de la recherche des parts de marché à l'international qui caractérise désormais aussi bien les entreprises que les États. Et, par ricochet, le migrant et la diaspora sont désormais convoités pour servir de *deus ex machina* à la croissance et à la prospérité mondiales aussi bien au Sud qu'au Nord.

Voilà pourquoi l'analyse tente de mettre en lumière la manière dont le migrant devient ainsi le consommateur par excellence du XXIème siècle. Ce dernier est transporté et porté par la double révolution de la mobilité et des transactions électroniques, qui transforment le monde en un marché unique sans frontières.

Toutefois, l'intérêt d'une telle étude est de s'efforcer à aller au-delà de l'ambition de mise en évidence du tournant économique des migrations internationales, induit par la globalisation, qui place désormais la mobilité au service de l'économie et l'économie au service de la mobilité.

L'importance d'une étude de la migration au prisme de la consommation peut également s'avérer doublement révélatrice. Tout d'abord, d'un point de vue méthodologique : en raison de ses causes et de ses effets multidimensionnels mais aussi au regard du caractère complexe du processus migratoire lui-même, la démarche est aussi une tentative d'illustration de la nécessité d'une approche concrètement transdisciplinaire du phénomène migratoire.

Ainsi, par son caractère massif d'aujourd'hui, la migration opère, plus que par le passé, au croisement d'au moins trois disciplines, l'économie, les relations internationales et la sociologie[2].

En second lieu, d'un point de vue théorique, l'étude du migrant au miroir de la consommation peut contribuer à étayer une autre nécessité, celle du dépassement de la fameuse dichotomie agent / acteur qui traverse classiquement le débat sociologique : individu très souvent en déshérence socio-économique et même en insécurité physique, il peut alors être mis en migration comme agent de la globalisation économique à partir de son pays.

Il se met d'autant plus en route qu'il est sous la pression sociale et familiale, conjuguée à l'attraction de l'ailleurs meilleur mise en forme et mobilisée par les entrepreneurs de la mobilité. Pourtant, le même individu, s'il échappe aux aléas du trajet et

[1] Entendue comme le fait de « déstabiliser et transformer un secteur d'activité avec un modèle économique innovant tirant parti des nouvelles tec hnologies », Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française, consulté le 16 décembre 2025

[2] Elle est également largement tributaire de l'histoire et du droit.

parvient à bon port[3], peut devenir un acteur majeur du fait du pouvoir monétaire dont il est dorénavant potentiellement pourvu ; il est par conséquent au centre de toutes les attentions et, surtout, de toutes les sollicitations (C. Withol de Wenden, 2017, p. 48-49).

Pour tenter de parvenir à ses fins, l'analyse s'appuie sur deux catégories de matériaux. D'abord elle prend appuie sur une enquête par questionnaire menée en 2022 auprès d'émigrés, essentiellement d'Afrique de l'Ouest, installés à Libreville au Gabon[4]. En second lieu, elle croise ces données de première main avec celles extraites d'articles de presses traitant notamment des transferts des fonds de la diaspora – *remittances*.

Pour cela, elle s'est focalisée sur le premier quotidien économique mondial, le *Financial Times*, essentiellement sur la période 2000 – 2023. Aussi, les dépouillements et les croisements font-ils ressortir de façon incontestable une logique de mise en relation d'un ici et d'un ailleurs, reflet de la mondialisation, qui vise à constituer le migrant en nouvelle figure de la consommation dans le cadre d'un écosystème migratoire (I)[5].

Devenus acteur financier en raison de leur pouvoir d'achat et doublés d'un véritable don d'ubiquité, que rend possible le régalien technologique, le migrant et la diaspora sont alors au centre de l'économie transnationale et, surtout, de convoitises de la part d'une chaîne d'acteurs à la recherche de la rente migratoire (II).

I – LA MISE EN RELATION D'UN ICI ET D'UN AILLEURS : LA MONDIALISATION, LE MIGRANT ET LA CONSOMMATION

La mise en relation d'un ici et d'un ailleurs que rend possible et visible le quadrillage progressif de la planète par la mise en infrastructure technologique et logistique intercontinentale (MITLI), laquelle est largement à la base de la globalisation, conduit à l'avènement de la mobilité, aussitôt mise au service de la migration (A).

La possibilité, voire la liberté d'aller et de venir qu'offre ainsi les entrepreneurs de la mobilité aux individus constitue *ipso facto* certains migrants en agents et en acteurs de la globalisation (B).

A – L'appropriation de la mondialisation à la mobilité et au migrant

1 – De la révolution des transports et des télécommunications à leur appropriation au marché mondial de la mobilité

Le phénomène migratoire d'aujourd'hui entre dans un processus de longue durée, celui de l'économie du transport. Assurément, alors que sur une distance temporelle d'environ deux millénaires, Alexandre Legrand (356 av. J.-C. - 323 av. J.-C.) et Napoléon (1769 - 1821) se sont largement déplacés de façon identique, au rythme du cheval ou du vent, pour les déplacements maritimes, à partir du XIXème siècle se produit une révolution

[3] En 2023, plus de 20 migrants mourraient par jour. Cf. «Deadliest Year on Record for Migrants with Nearly 8,600 Deaths in 2023», Organisation Internationale des migrations, 06 March 2024, consulté le 06 mars 2024 à 11h.

[4] Initialement destinée au colloque international sur la mise en migration du monde organisé par le Cerdip à l'IFG, le 9 juin 2023

[5] Etant donné la taille de l'échantillon des articles de presses et de dépêches dépouillés face à l'espace imparti ici, ce sont essentiellement les données chiffrées ainsi que les citations qui ont été sourcées et de façon abrégée.

radicale dans les transports : l'invention de la vitesse (Ch. Studeny, 1995).

En particulier, en 1829 fut inaugurée la première locomotive à vapeur entre Manchester et Liverpool en Angleterre. Ainsi naît l'ère des transports modernes. Cette révolution du transport va progressivement se densifier avec la MITLI, dont les canaux de Suez (1869) et de Panama (1917) en sont les éloquentes manifestations : le premier reliant plus rapidement le continent asiatique au continent européen, et le second l'océan Pacifique à l'océan Atlantique. Cette révolution du mouvement sera d'abord mise au service des marchandises, traduction du fameux principe de la liberté de l'industrie et du commerce au cœur du capitalisme naissant.

Cette conquête de la distance se généralise avec l'avènement du train, du paquebot, de l'automobile, de l'aéronef mais aussi du télégraphe et du téléphone et va décisivement changer le rapport au temps et à l'espace. Ce réseau conduit en effet à l'extension mondiale du domaine du voyage en ouvrant la possibilité de sillonner la planète toute entière en quelques jours, là où *Homo sapien* a mis des millénaires ! Aussi, après la consécration du commerce des marchandises, le transport de masse va-t-il très vite s'étendre aux individus ainsi qu'aux idées.

En effet, à la suite de la création des compagnies aériennes nationales, au lendemain de la seconde guerre mondiale, et surtout sa démocratisation progressive après la chute du mur de Berlin, le voyage transnational devient un véritable secteur économique à part entière. Davantage, comme en témoigne la montée en puissance du tourisme, l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, par leur dimension instantanée, conduit même à l'injonction à la mobilité et, par conséquent, à un marché éponyme (J. Urry, 2007).

En témoignent les 30 millions de vols commerciaux qui ont zébré le ciel en 2010 (P. Barthelemy, *Le Monde*, 1 octobre 2011, p. 6) et confirmé en 2019 par l'expansion que montre la Figure *F – 1*.

Fig. F – 1 : Vols directs entre deux villes quelconques (*City pair connections*) en avril 2019

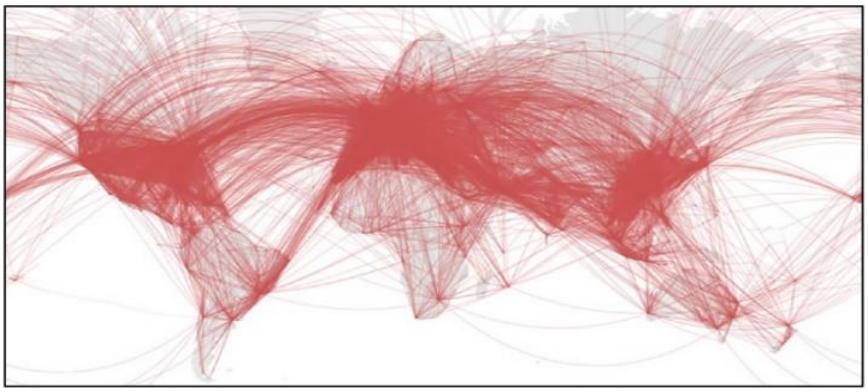

Source: IATA Annual Review 2020, p. 11, consulté le 16 décembre 2025

2 – L'appropriation de la mobilité à la migration ou l'invention du migrant-consommateur

L'appropriation de la mobilité à la migration passe par un préalable, celui de l'image. Elle donne à voir le monde progressivement (photos), constamment (télévision) et instantanément (réseaux sociaux).

Surtout, elle miroite un ailleurs meilleur pour façonner l'imaginaire et susciter le désir de partir : « Les images de l'opulence occidentale circulent dans des huttes sans eau courante. En Chine, des passeurs attirent leurs clients avec des photos de familles asiatiques posant devant de beaux bungalows avec garage et piscine. » (A. Gruda, *La Presse*, Montréal, 23 février 2001, p. a10). Partout dans ce qui était alors appelé le tiers-monde – Sud global aujourd'hui – les images des télévisions et surtout des réseaux sociaux sont omniprésentes.

De nos jours, on reçoit une combinaison de photos, d'images et de sons et le plus souvent de manière instantanée. C'est ainsi que la quasi-totalité des personnes enquêtées à Libreville ont un rapport familier avec l'univers des écrans et singulièrement celui des *smartphones*. En témoigne l'enquêté 97 (E97) dont le discours est emblématique de cette tendance :

> J'utilise WhatsApp, Facebook, Tweeter. Et le téléphone me sert pour appeler, pour avoir les informations du monde, pour suivre l'actualité. Le téléphone est important car sans téléphone on est coupé du monde et il nous permet d'avoir des nouvelles de la famille. Si on n'a pas les réseaux sociaux, on est comme des prisonniers.

Ce que E94 relaie E94 et soutient :

> Avant c'était les appels classiques, mais aujourd'hui c'est le smartphone. J'utilise WhatsApp, Facebook Messenger car tout le monde est sur ça et on a toutes les nouvelles dans tous les domaines. Aujourd'hui le téléphone est très important. Si on n'en a pas, on est perdu. Car le monde aujourd'hui se trouve sur internet et les réseaux sociaux.

Dans le même ordre, depuis les années 2000, parmi les déclencheurs essentiels qui justifient le choix d'une destination, il y a souvent des images ou des vidéos reçues *via* les réseaux sociaux ou consultées directement en ligne. Ce sont ainsi de plus en plus de véritables stratégies *marketing* qui sont mises au service de la mobilité : « leurs pratiques contribuent à séduire les clients et à créer des marchés. Mettre en place des campagnes publicitaires (…) qui visent ouvertement à créer de nouveaux besoins » (M-E. Chessel, 2012).

Elles passent par des canaux traditionnels tels que les affiches, mais principalement par les nouveaux médias de communication de masse. C'est ce qui a contribué à l'arrivée de E3 au Gabon : « J'ai choisi de venir au Gabon pour le découvrir car j'en avais tellement entendu parler ». Cet activisme en faveur de la mobilité est sans doute l'un des leviers déterminants de la montée en puissance de l'individu au-delà de son territoire national, longtemps postulé en Relations Internationales. Il se concrétise progressivement après 1989.

Cette irruption de l'individu s'inscrit certes dans ce contexte du triomphe des représentations libérales du monde qui décillent ses yeux, mais plus fondamentalement cette nouvelle donne est concrètement le produit d'un double mouvement du nouveau capitalisme (L. Boltanski, È. Chapello, 1999).

Le premier est le développement foudroyant des infrastructures de communications et de télécommunications qui unifie le monde en ce fameux « village planétaire » M. McLuhan, 2025).

Le second est la mise de ces moyens technologiques au service de l'économique, nouvel étalon de la puissance. Plus largement, ce triomphe de l'économie de marché conduit à la transformation progressive de l'individu à travers le monde en producteur et, par-dessus tout, en

consommateur (R. Rochefort, 1997 ; R. Rochefort, 2007).

Aussi, est-ce sur ces fondations que s'élève le marché de la mobilité d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'industrialisation du voyage à l'échelle de la planète qu'est le tourisme. Dans ce but, l'individu est, pas à pas, amené à s'équiper de façon systématique en matériel audio-visuel électronique et, au bout, en smartphone, véritable ordinateur de poche qui le relie au monde.

Ce téléphone intelligent, dont chaque génération offre des fonctionnalités et des applications supplémentaires, induit, constamment, de nouveaux modes de consommation. Alors qu'initialement la génération de Graham Bell (1847-1922) permettait uniquement de communiquer par la voix, le *Smartphone* multiplie les possibilités d'usage : envoyer et recevoir des messages, être connecté sur internet, voir, être vu, s'orienter (GPS), acheter et vendre et donc de procéder à des transferts financiers. Ici, l'articulation entre l'usage du téléphone et le phénomène migratoire est attestée par le fait que 100% des enquêtés possèdent un smartphone car il est devenu indispensable à tout migrant, les nouvelles fonctionnalités les rendant encore plus incontournables.

Les usages qu'en fait E18 donnent à voir cette mutation : « Le téléphone est important car c'est le meilleur moyen que j'ai d'être en contact avec mes proches, de faire les affaires, de me divertir un peu en soirée ».

Une omniprésence réitérée par plusieurs autres enquêtés, qu'il s'agisse de E9 : « Bien sûr que le téléphone est important pour moi parce que c'est un outil de communication et il me permet de faciliter mes transactions commerciales » ; de E53 : « Oui le téléphone est important pour appeler les fournisseurs, prendre des commandes sans pourtant me déplacer » ; ou de E38 : « Le téléphone est important parce que c'est un moyen pour moi de communiquer avec le monde extérieur ». D'ailleurs l'immigré E16 va plus loin : « Si tu n'as pas de téléphone, tu n'es rien ».

Cette communication avec le monde extérieur est précisément le point de départ de la transformation du migrant en agent et en acteur de la mise en relation d'un ici et d'un ailleurs.

B – Le migrant, un agent et un acteur de la globalisation économique

1 – Le migrant, un acteur social mondial doublement connecté

La montée en puissance de l'individu comme acteur social mondial prend différentes formes et figures. Celle du migrant est probablement la plus emblématique. Par son caractère massif et planétaire, le phénomène migratoire est symptomatique du monde dominé par le social que Bertrand Badie considère comme l'une des transformations de première importance du monde contemporain et qui ferait que celui-ci soit de moins en moins géopolitique et de plus en plus social (Badie, 2020).

De ce point de vue, aucun État ne semble être épargné : soit il est une terre d'émigration, soit il fait partie des États d'accueil ou de transit. Sans exclure que certains soient à la charnière de toutes ces situations, la Turquie est l'exemple qui vient immédiatement à l'esprit sans être le seul. En suivant le courant sud-sud, ce sont des millions de ressortissants d'Asie du Sud-Est qui se pressent dans les États du Golfe pétrolier. En suivant l'axe sud-nord, ce sont des dizaines de milliers de latino-américains qui investissent chaque année le marché nord-américain.

Tandis que, parallèlement, la jeunesse africaine dans sa majeure partie ne voit son avenir qu'en Europe, essentiellement dans les anciennes

puissances coloniales. Par conséquent, la figure du migrant et de son double, le réfugié, est devenue l'une des principales incarnations de l'internationalisation du national que constitue la globalisation.

Si cette constitution du migrant en acteur social transnational peut désormais apparaître comme un allant de soi en raison de sa banalisation, cette transnationalisation de l'individu n'en constitue pas moins, avec le recul, un basculement historique majeur :

> Au XIXe siècle et même au cours d'une grande partie du XXe siècle, les émigrants partant pour l'ailleurs ne pouvaient facilement garder des liens réguliers avec leurs pays et leurs familles. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'évolution des techniques permet de multiplier les échanges, les rend plus faciles. (Leschi, 2023, p. 28).

En effet, cet investissement de la logique technologique se vérifie également avec l'échantillon des enquêtés. Environ 97% de ceux-ci utilisent un smartphone pour leurs besoins de communication avec la famille restée au pays ainsi que pour leurs activités commerciales. Environ 58% disent utiliser plus largement les réseaux sociaux pour entretenir et maintenir ces liens familiaux.

À cet égard, E36 incarne cette logique connexionniste à l'œuvre : « On parle par WhatsApp du matin au soir tous les jours, même maintenant on parle. Et je suis connecté au wifi ». Cette continuité dans la connexion avec la famille par-delà les frontières fait la démonstration de ce que la double appartenance, ici et là-bas, est désormais la norme. Elle passe également au travers de l'écran classique de la télévision.

En effet, sur les trois principales chaînes de télévision qui intéressent les enquêtés, environ 33% regardent une chaîne extra-africaine, *France 24*, environ 24% une chaîne africaine, *Africa 24*, et seulement 23% branchés sur *Gabon 1ère*, la chaîne nationale du Gabon. S'agissant des stations radio, cette orientation transnationale se renforce encore plus, étant donné que presque 50% écoutent *Radio France Internationale* (RFI).

Ces tendances révélatrices de la digitalisation de la société fabriquent des acteurs particulièrement attachés à l'extérieur et ainsi tournés vers le monde. La confirmation en est donnée par plusieurs enquêtés dont E70 qui avoue ne regarder principalement que France 24. De plus, la visée d'expatriation qui peut en découler n'est jamais loin. En effet, d'après ce dernier, « Au Gabon avec la carte de séjour on peut avoir facilement un visa pour l'Europe ». Suivant la même tendance, E24, habitué à regarder la chaîne américaine *MTV*, rêve des États-Unis : « Je me sens comme quelqu'un qui veut aller aux États-Unis ».

Celle-ci est décisivement rendue possible par les entreprises et multinationales qui contrôlent les infrastructures et le domaine des services, lesquels entraînent les individus vers des formes de comportement inséparables de la consommation.

2 – Le consommateur transnational pris dans un écosystème du passage

La globalisation a favorisé l'émergence d'un véritable « marché de l'ailleurs », principalement dans les pays d'émigration et de transit. Celui-ci entre dans ce qui est désormais qualifié d'« économie du passage » (C. Withol de Wenden, 2017, p. 10).

Le Niger est l'archétype de cet écosystème du passage[6]. C'est sans doute son profond ancrage dans ce dernier qui a largement conduit à l'abrogation, le 27 novembre 2023, de la loi criminalisant le trafic des migrants, en vigueur depuis 2015, afin de rétablir une tradition après une parenthèse d'interdiction.

Certes, cette dépénalisation s'inscrit aussi dans les rivalités géostratégiques entre la Russie et l'Europe, la première instrumentalisant des alliés pour submerger la seconde de migrants. En même temps, elle est également révélatrice d'une réalité plus ancienne et plus profonde.

En effet, sur le terrain s'observe un dense écosystème économique autour de l'acheminement des migrants vers la Libye, faisant d'Agadez un « couloir de transit privilégié » et un péage pour les migrants en provenance d'Afrique subsaharienne. C'est aussi ce que montre un rapport de l'Organisation internationale des migrations (OIM) de janvier 2024, qui souligne l'intensification des « flux de population au Niger ».

De ce point de vue, la ré-autorisation du trafic des migrants a permis aux entrepreneurs de la migration de sortir de la clandestinité, avec notamment un activisme syndical du maillon central que constituent les transporteurs de migrants. « À Agadez, la ville du nord du Niger aux portes du Sahara, les habitants sont ravis et espèrent voir repartir le "business" d'antan »[7] car « Beaucoup d'habitants d'Agadez vivent de ce marché » ; ainsi s'exprime Bachir Amma, le président d'une association de passeurs.

Il poursuit : « Pour nous, ce n'est pas un trafic, le migrant paye son billet. Nous faisons des feuilles de route, nous travaillons comme toute agence de voyage » (Dépêche *AFP Infos Mondiales*, Paris, 24 janvier 2024). Dans cette « Ultime porte d'accès au désert, la ville fourmillait de prestataires de « *services migratoires* » – criminalisés du jour au lendemain –, guidant, logeant, nourrissant, équipant et transportant les migrants. » (F. Bobin, M. Le Cam, *Le Monde*, 30 novembre 2023, p. 5).

Plus révélateur, d'après les témoignages de ces entrepreneurs (« passeurs »), la légalisation du « commerce des migrants » s'est accompagnée d'une véritable alliance entre certains d'entre eux et les autorités locales, civiles et sécuritaires, compte tenu de la nature lucrative de cette activité dans une région largement démunie : « Pour nous l'immigration n'était pas un trafic mais une économie, on gagnait énormément d'argent avec ça » explique Sidi Mamadou, membre d'un syndicat de transporteurs.

Il précise : « On prenait les numéros de châssis des véhicules, le nom des chauffeurs, le nombre de migrants et on établissait une feuille de route, même le maire prenait une taxe sur les convois »[8]. Les autorités locales, elles aussi, se réjouissent de cette perspective. « Nous ne pouvons que saluer cette abrogation, se félicite Mohamed Anako, le président du conseil régional d'Agadez.

---

[6] En témoigne la présence de dix points de suivi des flux de l'OIM au Niger. Cf. « La matrice de suivi des déplacements – République du Niger », Rapport N°72, », OIM, janvier 2024, p.1, consulté le 20 février 2024 à 8h

[7] S. DOUCE, « À Agadez, sur la route de l'exil, le "business" des migrants n'est plus un crime », 17 janvier 2024, consulté le 18 mars 2024 à 10 h

[8] L. CHAHUNEAU, « Niger : pourquoi l'abrogation de la loi anti-passeurs de migrants inquiète l'Union européenne », *France24*, 01 décembre 2023, consulté le 15 janvier 2024, à 11h

Depuis l'adoption de la loi, l'économie régionale s'était fortement dégradée » (F. Bobin, M. Le Cam, *Le Monde*, 30 novembre 2023, p. 5). L'écosystème que forme ce marché fonctionne suivant une mécanique savamment organisée de prise en charge des migrants : les rabatteurs les recrutent très souvent à partir des réseaux sociaux en les mettant en relation avec les passeurs ; les commerçants leur offrent des services d'hébergement, de restauration et de communication (Téléphones, puces électroniques, forfait de connexion etc.) ; les passeurs organisent le voyage en mobilisant aussi les moyens de transport (*pick-up*, bus), prodiguant des conseils, servant de guide et, en premier lieu, en jouant les intermédiaires entre ces derniers et leurs homologues Libyens ; les autorités civiles, quant à elles, procèdent à la délivrance des autorisations nécessaires en échange des taxes de circulation.

Tout à fait significatif de cette chaîne migratoire, les autorités militaires, après enregistrement des migrants, se chargent de les escorter jusqu'à la frontière libyenne ; de leur côté, les ONG s'efforcent de suivre leur parcours afin de jouer leur rôle d'humanitaires en venant au secours de ceux qui sont abandonnés ou perdus dans le désert.

Cependant, si le nord du Niger, fait office de carrefour des migrations depuis l'époque des routes caravanières, le phénomène s'est décuplé ces deux dernières décennies, en raison de son insertion dans la globalisation *via* la MITLI.

En effet, cette activité est désormais amplifiée par l'avènement du téléphone mobile et les réseaux sociaux dont il est le support. Cet « outil du XXIème siècle pour communiquer partout » (E44) suscite, facilite et entretient le contact entre les protagonistes *via* les réseaux sociaux, en particulier entre passeurs et migrants[9].

Ces derniers, à force de recevoir des recommandations associées aux applications, finissent par être commandés par celles-ci. Il n'est donc pas étonnant que l'OIM et l'UE s'appuient également sur les smartphones et leurs applications pour la gestion des flux migratoires.

In fine, à la convoitise du migrant dans les États de transit vont succéder d'autres stratégies, une fois ce dernier arrivé à destination.

II – LE MIGRANT : UN CONSOMMATEUR CONVOITÉ, À LA RECHERCHE DE LA RENTE MIGRATOIRE

Parmi les acteurs majeurs qui contribuent décisivement à la transformation du phénomène migratoire au XXIème siècle se trouvent les multinationales des télécommunications et du numérique qui ont réinventé la mobilité et, par suite, la migration de masse *via* le déploiement de la *Fintech*[10].

Elles placent ainsi la diaspora au centre d'enjeux financiers et économiques considérables, aussi bien dans les pays d'arrivée (A) que dans ceux de départ (B).

---

[9] M. OLLIVRY, Migrants et passeurs : l'exil en Smartphone (parismatch.com), 13 juin 2018, consulté le 20 mars 2023 à 6h

[10] « Entreprise innovante utilisant les nouvelles technologies pour proposer des services bancaires et financiers. », Dictionnaire Le Petit Robert, *op. cit.*,

A – Dans les États d'arrivée : la bataille pour la prise en charge des fonds de la migration

1- Du marché de la connexion à celui du transfert de fonds

Dans son « nouveau monde » où de plus en plus d'interactions et de services se demandent et s'obtiennent en ligne, l'émigré, appartenant souvent à la génération z[11], est encore plus dépendant de son smartphone. Ce qui n'échappe pas aux opérateurs du numérique, qui lui adressent de multiples offres taillées sur mesure. D'autant que certains « réfugiés peuvent consacrer jusqu'à un tiers de leur budget pour se connecter à Internet », selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés (M. Ennaji, 2021).

En réalité, les stratégies d'insertion de la diaspora dans le numérique visent, tout à fait stratégiquement, un marché parmi les plus importants au monde : le marché du transfert des fonds des émigrés vers leurs pays d'origine ou le marché des *remittances*. Car en devenant émigré, le migrant convertit la mobilité géographique en mobilité socio-économique.

En constante progression, ces *remittances* étaient de l'ordre de 669 milliards de dollars en 2023[12]. De surcroit, les frais de transferts sont plus élevés vis-à-vis de l'Afrique, autour de 8,4% et même 20% lorsque l'envoi se fait entre pays africains, contre environ 1,5 à 6% ailleurs.

De façon plus générale, il n'est pas étonnant que, depuis l'avènement de la monnaie électronique, l'on assiste à une féroce bataille entre trois principales catégories d'acteurs du transfert d'argent.

Les multinationales américaines, *Western Union* et *MoneyGram*, les opérateurs traditionnels, sont concurrencés en premier lieu par les entreprises du secteur des télécommunications électroniques. Celles-ci sont précisément à l'origine de la *Fintech*, la révolution industrielle de la finance issue de l'électronique, dont l'ordinateur en général et le smartphone en particulier constituent les supports.

En second lieu, les banques traditionnelles s'ingénient pour se convertir à ce monde électronique, au travers du porte-monnaie électronique, afin d'être en mesure de conquérir, entre autres, des parts du marché des fonds issus du phénomène migratoire.

Ce qui n'exclut pas des alliances, voire des arrangements entre établissements bancaires et opérateurs de téléphonie mobile : les premiers peuvent plus aisément entrer dans le marché électronique, puisque « la banque de demain sera une *fintech* ou ne sera pas » (*BGFIInfos, n*o 140, novembre-décembre 2015, p. 9), tandis que les seconds bénéficient du catalogue clientèle des banques traditionnelles.

La digitalisation des banques et des opérateurs traditionnels de transferts d'argent n'est que la traduction de cette alliance. Celle-ci permet de constituer désormais le mouvement des capitaux en service quotidien et continue à l'échelle de la planète, créant ainsi un continuum stratégique, par sa rentabilité, entre capital de mobilité et mobilité du capital.

De ce point de vue, parce qu'elle est également saisie par la mobilité migratoire (L. Sindjoun, 2004 ; P. Batchom, P. M. Moundounga, 2021), la

[11] Personnes nées à l'ère d'Internet. Dictionnaire Le Petit Robert, *op. cit.,*

[12] « La croissance des envois de fonds des migrants se poursuit mais ralentit en 2023 », Banque Mondiale, Communiqué de presse N°2024/040/SPJ, WASHINGTON, 18 décembre 2023, consulté le 2 mars 2024 à 10 h

Communauté Economique et Monétaire des États d'Afrique Centrale (CEMAC) n'échappe pas aux stratégies de capitalisation sur la mobilité.

Dans ce but, le Groupement Interbancaire Monétique d'Afrique Centrale (GIMAC) a mis en œuvre le service *GIMACPAY*, « l'écosystème convergent carte, mobile et transfert » dans les six pays de la sous-région. Le réseau GIMAC comporte une chaîne de différents acteurs et services dans les États concernés.

Au Gabon notamment, grâce au partenariat avec *GIMACPAY*, les opérateurs téléphoniques *Airtel Gabon* et *Moov Africa Gabon Télécom* au travers de leur service *Mobile Money* offrent la possibilité d'obtenir plusieurs nouveaux services : des transferts internationaux, des paiements marchands « chez des commerçants affiliés », des *Remittances* depuis des comptes, mobiles ou fixes, partout dans les six États de la sous-région, mais aussi dans le reste du monde.

À un second niveau, dans les pays d'arrivée, les « marchands de sommeil » font partie des prétendants non négligeables au « gâteau » migratoire.

2- Les entrepreneurs de l'hébergement et de l'immobilier

Une étude tente de montrer que l'afflux massif des migrants n'impacte pas réellement le marché de l'immobilier (H. d'Albis, E. Boubtane, D. Coulibaly, 2019, p.147-180). Peut-être est-ce en raison du caractère interlope d'une partie du marché d'hébergement des émigrés. D'une part, apparaît le phénomène de *squat* par lequel des migrants et des réfugiés investissent des bâtiments et même certains lieux publics.

D'autre part, leur expulsion va renforcer le marché souterrain de l'hébergement entretenu par des marchands de sommeil.

Dans une sorte d'ubérisation de la location, ces derniers « ont saisi le filon et multiplient par deux ou trois la rentabilité locative de leur bien, loué ou sous-loué à des hommes en situation irrégulière » (P. Addad, *Libération*, 29 décembre 2023, p. 22). Quelques cas récents en France, mais aussi, dans une moindre mesure, en Afrique du Sud permettent de l'étayer.

Dans plusieurs villes françaises, d'après le sénateur français Ian Brossat, « dans les plus de 200.000 logements, on estime qu'entre 30 et 40 % des victimes de marchands de sommeil en France sont des ménages en situation irrégulière » (C. Bauer, *L'Humanité*, 6 novembre 2023, p.11).

Dans la région parisienne, ces marchands de sommeil proposent des hébergements clandestins pour migrants clandestins à des coûts extrêmement rentables :

> À l'intérieur, des Pakistanais ou Bangladais surpris au saut du lit émergent de leur couche, souvent des matelas posés à même le sol, parfois des lits superposés. Toutes les pièces, même les plus exiguës sont transformées en dortoir où le moindre mètre carré est occupé voire suroccupé. Les propriétaires collectent l'argent et évitent bien souvent de payer leurs charges. Un appartement insalubre peut alors leur rapporter 1 600 euros net par mois [pour la location du matelas à] 110 euros le mois[13].

Le démantèlement d'un vaste réseau de passeurs entre l'Île-de-France et l'Angleterre a permis la découverte d'un « pavillon de la honte » dans lequel étaient entassés trente et un migrants en transit pour

[13] O. CORSAN, Marchands de sommeil : descente dans des appartements suroccupés, *Le Parisien*, 19 janvier 2023, consulté le 12 septembre 2023 à 5h.

l'Angleterre : 200 euros par mois, le coût du loyer. À Marseille, des migrants nigérians squattent une résidence privée dégradée dont les appartements et des T5 peuvent « accueillir jusqu'à vingt personnes qui se louent jusqu'à 900 euros par des marchands de sommeil » (Dépêche *AFP Infos Françaises*, 30 janvier 2024).

À Montpellier, on peut mentionner le cas de 45 logements indécents et insalubres loués à des migrants marocains par des particuliers et des sociétés pour des sommes allant de 500 à 650 euros par mois (*La Tribune* (France), 17 novembre 2023, p. 69). En Afrique du Sud, l'enquête sur un incendie meurtrier dans un quartier de Johannesburg, fin août 2023, a révélé que de nombreux immeubles abandonnés étaient aux mains de vendeurs de sommeils et dont les occupants étaient essentiellement des migrants (Dépêche *AFP Infos Françaises*, 24 janvier 2024).

Aussi, cette convoitise du migrant-consommateur est-elle encore plus systématique dans les États de départ.

B –Dans les États de départ, la rente migratoire convoitée par plusieurs protagonistes

1- La famille du migrant : du couvert au logis

D'emblée, en plus d'être une marque de solidarité, l'envoi d'argent au pays répond souvent à une sorte de retour sur investissement. Car l'entreprise migratoire est un projet collectif, le capital de mobilité étant souvent réuni par l'entourage familial. Ainsi, l'OIM estimait en 2021 que « la famille est le principal prêteur pour financer le projet migratoire (53% des prêts), suivi des amis et des proches (41 % des prêts) »[14].

Le récit d'un recalé sénégalais est ainsi révélateur aussi bien de l'impératif migratoire que du poids des financements et de la solidarité familiale :

> Le premier voyage c'était en 2006, je suis arrivé aux Canaries, on a été refoulé. En rentrant ici les autorités nous ont donné dix mille francs et un sandwich. Mais ici la vie est dure. J'ai fait une autre tentative en passant par le Maroc pour rentrer en Espagne, mais j'ai encore été refoulé. Je vais essayer de passer une fois encore. On paie 1000 euros. Je suis soutien de famille, je dois partir. On cotise pour partir et c'est difficile de rassembler tout cet argent. Je suis l'aîné, c'est à moi qu'on a confié la gestion de la famille, de ses économies. Ma mère, mes parents connaissent mon projet de partir en mer pour l'Europe, ils ont cotisé pour ça.[15]

De plus, il arrive que ce soutien financier familial se poursuive tout au long du parcours, parfois en s'endettant. Ainsi, les transferts au pays sont souvent d'autant plus automatiques qu'ils servent d'abord au remboursement des crédits contractés pour le financement du voyage, y compris parfois le paiement de rançons.

Parallèlement, au bout du spectre de la précarité familiale qui pousse aux départs, les émigrés se sentent soumis à une sorte d'obligation morale qui entraine à envoyer régulièrement une partie de leurs revenus au pays.

[14] « Etude sous-régionale sur l'endettement des migrants assistés au retour et l'impact sur la réintégration durable au sein des pays origine », Bureau régional de l'OIM, Dakar, 2021, consulté le 12 septembre 2023 à 6h

[15] F. LEBEL, « Les Canaries : la route migratoire la plus mortelle vers l'Europe », *Accents d'Europe*, 14/02/2024, consulté le 16 février 2024 à 11h

Cette corrélation entre l'impératif de prise en charge sociale de la famille et la nécessité migratoire est explicitée par une mère de candidat à la migration :

> C'est difficile ici. Il est pêcheur mais il n'y a rien à pêcher. Là-bas c'est plus facile d'avoir du travail et aider la famille. (…) Beaucoup de jeunes qui sont partis ont pu emmener leur mère à la Mecque. En plus de ça, ils ont pu acheter une belle maison à leur mère. (F. Lebel, *RFI*, 2024.).

Cependant, comme il ressort de la trajectoire du pêcheur interviewé et qui a été plusieurs fois recalé, ce déclencheur social ne garantit pas le succès, compte tenu des risques associés à la voie irrégulière :

> Je ne blâme personne parce qu'en 2006 j'ai eu des problèmes dans ma famille. Ce qui m'a poussé à prendre la mer, c'est ce qui pousse actuellement les jeunes à partir dans la même direction. J'ai eu pitié de ma mère, de mon père et de mes frères et sœurs. C'est pourquoi malgré tous les risques, j'ai voulu y aller. (F. Lebel, *RFI*, 2024).

Au total, au pays on « compte sur » l'immigré (E80) et on le considère comme « l'espoir » (E52) « qui doit sortir la famille des problèmes » (E65) et « subvenir aux besoins des membres en leur envoyant de l'argent chaque mois, peu importe ce qu'il gagne » (E64). Les transferts d'argent répondant à ce rôle assigné à l'enfant prodige peuvent parfois représenter jusqu'à 20% de son revenu (F. Bourguignon, *Financial Time*, November 16, 2005, p. 19).

Surtout, ces soutiens financiers, non seulement participent de la dynamique de consommation des populations destinataires, mais en plus cette destination peut représenter une part substantielle pouvant atteindre « près de 90 % de ces envois en finançant les dépenses de première nécessité » (M. Amiot, *Les Echos*, 25 août 2009, p. 4).

Ils sont même vitaux pour certains, en particulier dans les États en situation d'instabilité ou de conflit, puisqu'ils rendent alors possible un certain accès aux services autrement inaccessibles, dont la santé, l'alimentation et l'éducation.

C'est le cas dans plusieurs États indiens, l'Inde étant le premier récipiendaire des fonds des migrants au monde, mais aussi au Mexique, aux Philippines, à Haïti, en Somalie. De ce point de vue, le cas somalien est emblématique. Instable depuis 1991, des familles entières y doivent leur (sur)vie à ces fonds de la diaspora.

> Je ne sais pas comment ma famille aurait survécu si mon fils et ma fille n'avaient pas envoyé 450 dollars chaque mois. Nous serions morts s'ils n'étaient pas allés en Europe, confesse une mère somalienne[16].

Le PDG de Dahabshil, réputée être la plus grande société de transfert d'argent d'Afrique, va plus loin en précisant la mesure :

> Les services de transfert de fonds permettent aux gens de rester en vie en cette période de sécheresse sans précédent, exacerbée par les effets du changement climatique et les conflits. Les personnes qui souffrent de la raréfaction des denrées alimentaires et de la flambée des prix ne pourraient pas survivre sans la générosité de leurs familles et amis à l'étranger (PNUD, 16 juin 2022).

En outre, cette carence des politiques publiques concerne également la question des logements sociaux, ces « familles et amis à

[16] « Les envois de fonds sauvent des vies », PNUD, New York, 16 juin 2022, consulté le 15 mars 2024 à 15h

l'étranger » sont généralement obligés de se substituer à l'État, au moins vis-à-vis de leurs proches.

Aussi, investissent-ils en priorité dans la construction de maisons privées dans leurs pays d'origine au point de constituer, dans certains États, le moteur du secteur de l'immobilier et même parfois le plus florissant dans d'autres. De plus, en raison de la pression démographique, une corrélation a même pu être notée entre le niveau élevé des fonds en provenance de la diaspora égyptienne vivant dans les États du golfe persique et celui des constructions immobilières illégales en Egypte. En témoigne l'amplification de ce phénomène pendant la période trouble des révoltes arabes au cours de laquelle les autorités avaient perdu pied.

Le secteur immobilier est ainsi devenu l'un des tout premier où s'esquisse un usage des fonds de la diaspora à des fins d'investissement comme c'est par exemple le cas depuis de nombreuses années au Mexique. En Afrique, les entreprises du BTP et en particulier l'industrie du ciment suivent le mouvement en créant de nouvelles offres taillées sur mesure pour inciter les diasporas à investir dans l'immobilier, dans leurs pays.

> Tout un réseau de services, particulièrement recherchés par la diaspora, est en train de se mettre en place pour construire et suivre l'évolution des travaux à distance : achat de parcelles en ligne, agences immobilières se chargeant des aspects juridiques pour éviter tout litige foncier, suivi de chantier avec prise de vues par drone (A. Choplin, 2020, p. 129).

C'est notamment le cas au Benin où la plateforme numérique « Maison229.com », propose l'ensemble du processus ainsi que les avantages pour la diaspora béninoise. Au Togo, la *Toulassi Management Group* (TMG) a été créée en 2022 dans la poursuite de la même veine.

De son côté, la multinationale suisse Holcim, le numéro 1 mondial du ciment, a développé depuis 2019 des applications et des partenariats d'achat en ligne ciblant aussi les diasporas.

En Côte d'Ivoire, il opère avec la plateforme de commerce électronique *Jumia* à travers l'application *eBelier* ; en Guinée Conakry, l'application *Easy Pay* de Orange Money ; au Cameroun, avec la plateforme *MyCimencam* adossée sur l'application *Sabitou Construction*. Cette stratégie est d'autant plus à visée globale qu'elle s'étend également au Nigéria, en Egypte, en Ouganda et en Zambie, appuyée sur les applications mobiles *Lead Retail* et *HolcimNow*.

Face à ce déploiement du secteur privé, les États s'organisent pour saisir leur part de la rente migratoire.

2-De l'aide publique au développement aux stratégies publiques de développement de la rente migratoire

Au fur et à mesure que la migration internationale monte en puissance, les fonds que la diaspora injecte dans l'économie mondiale et en particulier dans celles de leurs pays d'origine croissent à proportion. Progressivement, ils cessent alors d'être uniquement de simples ressources d'appoints pour devenir une variable majeure de l'économie mondiale et nationale.

Dans certains cas, dont les États en conflit – Haïti, Somalie, Zimbabwe etc. –, ils peuvent même constituer une véritable planche de salut. Traditionnellement, il s'agit essentiellement du Liban, du Mexique, des puissances démographiques asiatiques – Inde, Chine et Philippines–, de certains anciens États soviétiques et de plus en plus des États africains.

Dans ces derniers, la hausse des flux de la rente migratoire est le reflet du poids croissant de la fuite des cerveaux.

Aussi, malgré des coûts encore élevés des transferts de fonds des migrants, ceux-ci participent à la croissance économique de leurs pays au point d'être plus élevés aujourd'hui que l'aide publique au développement (APD) et les investissements directs étrangers dans certains cas.

Dans ce sens, suivant la *Figure F – 8*, la diaspora contribuerait aux alentours de 48% du PIB du Tadjikistan, 21% au Comores, 5,4% au Mali, 9,4% au Sénégal, 9 % en Egypte, 26,3 % du PIB en Gambie, 20% en Cisjordanie et Gaza**.** De là découlent des stratégies et des politiques publiques de captation de la rente migratoire. Après les entreprises de la *Fintech* et les familles des migrants, c'est désormais au tour des Institutions internationales et, surtout, des États de chercher à capitaliser sur les fonds que génèrent la diaspora. Sans doute, la nouvelle donne suscite également l'intérêt des États du Nord, lesquels envisageraient de substituer, au moins partiellement, les fonds des migrants à l'APD.

Le déclin de celle-ci depuis quelques années semble refléter cette nouvelle orientation. C'est donc dans les États de départ que l'enjeu de la rente migratoire est particulièrement considérable et révélateur de l'ambivalence de la gouvernance de la migration contemporaine.

D'une part, le « retrait » progressif de l'État en général de l'économie mondiale, tel que diagnostiqué avec une certaine prescience par Susan Strange, conduit à la baisse tendancielle des donations internationales

> Entre 2010 et 2021, en moyenne, 31% de l'aide publique au développement allait en Afrique subsaharienne. Mais en 2022, cette part a chuté à 23%. Un des niveaux les plus bas depuis des années. On est tombé sous la barre des 30 milliards de dollars pour l'APD bilatérale.[17]

Ceci diminue d'autant la marge de manœuvre des États récipiendaires, tandis que, parallèlement, les fonds de la diaspora vers l'Afrique se sont décuplés. Entre 2003 et 2008 notamment, leurs montants étaient passés de 4 à 40 milliards dollars, pour atteindre 95,6 milliards de dollars en 2022[18]. Aussi, déploient-ils, d'autre part, des stratégies d'adaptation, parmi celles-ci, la volonté de capter ces fonds de la diaspora.

A côté des cas exceptionnels comme celui de l'Erythrée, qui a instauré de façon autoritaire une sorte de taxe sur les revenus de sa diaspora, les États tendent plutôt à créer de nouveaux instruments et de nouvelles politiques publiques incitant au retour des fortunés et, surtout, à l'investissement.

Ces stratégies commencent souvent par la création du Ministère de la diaspora. Plus stratégiquement, les États mettent de plus en plus en place des obligations pour diaspora[19].

---

[17] OCDE cité in « D'après l'OCDE, l'aide publique au développement vers l'Afrique subsaharienne est en baisse », *RFI, Économie*, 23 janvier 2024, consulté le 28 décembre 2024 à 9h.

[18] « Remittances Remain Resilient But Are Slowing », *Migration and Development Brief* 38 (Washington, DC: 2023), p. 32, consulté le 28 décembre 2023 à 9h.

[19]Ici, une obligation est un titre représentatif d'un emprunt à long terme. Elle est émise par une personne morale et donne droit à son détenteur de percevoir un intérêt en plus de la somme avancée. *Dictionnaire Le Petit Robert, op. cit.,*

En vue de sa mise en œuvre, l'expertise de la Banque mondiale avait été sollicitée par une vingtaine de pays en 2019. Il s'agit pour ces derniers d'emprunter les fonds de la diaspora ou de les associer plus directement à des investissements avec la garantie de l'État ainsi que des taux attractifs, tout en misant sur la fibre patriotique de ces nouveaux investisseurs.

Pour Akinwumi Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement (28 mai 2015-31 août 2025):

> la diaspora africaine est devenue le plus grand bailleur de fonds de l'Afrique ! Et ce n'est pas de la dette, ce sont des cadeaux ou des dons à 100 %, une nouvelle forme de financement concessionnel qui est la clé de la sécurité des moyens de subsistance pour des millions d'Africains[20].

C'est dans ce contexte de grand retournement que « les institutions financières internationales souhaitent faire de cette manne, en constante augmentation, la solution-miracle à la misère du continent. » (A.-C. Robert, J - Ch. Servant, *Manière de voir*, 1 décembre 2009, p. 66). C'est à cette fin que l'Union Africaine a créé l'Institut Africain pour les transferts de fonds ou *African Institute Remittances* (AIR) en 2018 qui « facilitera l'utilisation de ces transferts pour le développement économique et social de l'Afrique »[21].

Sur cette base, l'observateur peut émettre l'hypothèse que la bataille pour l'appropriation des fonds des migrants est d'autant plus prégnante que les donateurs bi et multinationaux du Nord finiront par considérer ces fonds, qui proviennent de leurs économies, comme la nouvelle forme d'APD. En témoigne cet engagement de plus en plus prononcé des Institutions financières internationales en faveur des transferts des fonds des migrants, ainsi que leur engagement à leur cogestion.

C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'a été signé en 2023, l'accord tripartite dénommé « Projet diaspora » entre la République Centrafricaine, le PNUD et la Banque Africaine de Développement (BAD), « devant permettre à la RCA de tirer profit des moyens financiers et humains de sa diaspora »[22].

Néanmoins, derrière cette alliance en faveur des flux de *remittances* se joue aussi la solvabilité des États récipiendaires vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux. En effet, aussi bien par les activités économiques qu'elle génère que par les prélèvements que l'État y opère[23], l'argent des migrants en contribuant à sa solvabilité, concourt parallèlement à sa capacité à financer sa dette publique auprès de ses créanciers.

En l'espèce, le cas du Ghana est éclairant : en 2022, d'un côté, pour des raisons tenant en partie à la hausse fulgurante du taux des intérêts sur sa dette (« *Interest Payments to Revenue* »), à presque 50 %[24], ce pays s'est installé alors dans une « déconfiture

---

[20] « Les transferts de fonds, les investissements et l'expertise de la diaspora, vitaux pour la croissance future de l'Afrique », 2 décembre 2022, consulté le 2mars 2024 à 6h

[21] Préambule des statuts de l'AIR, consulté le 28 mars 2024 à 22h

[22] « Mobiliser la diaspora pour le développement de la RCA : le projet Diaspora est signé par le Gouvernement centrafricain, la BAD et le PNUD », 19 Juin 2023, consulté le 25 mars 2024 à 21h

[23] D. RATHA *et al.*, « Leveraging Diaspora Finances for Private Capital Mobilization », *Migration and Development Brief 39*, World Bank, Washington, DC, December 2023, p. 19, consulté sur le 5 janvier 2024 0 11h

[24] IMF. 2023, « The Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa – The Big

financière » (M. de Vergès, *Le Monde*, 14 octobre 2022, p. 30).

De l'autre, la même année, Accra avait reçu le plus important flux de *remittances* en Afrique subsaharienne après le Nigeria, soit 12 % de son PIB, soit 4 milliards de dollars américains[25]. On peut en déduire que cette bouffée d'oxygène apportée par la diaspora a été d'autant plus salvatrice qu'elle a contribué à ce que l'État ghanéen continue à honorer sa dette auprès de ses créanciers internationaux.

CONCLUSION

Une interrogation était à l'origine de cette étude : l'émigré n'est-il pas aujourd'hui le super consommateur oublié ? Compte tenu de l'épaisseur des données et des analyses mobilisées, il convient tout d'abord d'admettre qu'aussi bien le phénomène migratoire que celui de la consommation sont bien plus complexes.

Néanmoins, sur la base des indicateurs mis en avant et même si ce résultat doit être confirmé par des enquêtes au long cours, il émerge que le migrant est désormais une sorte de nouvelle figure du client, client national et extra-national à la fois : il consomme des services et des biens tout au long de son parcours migratoire jusqu'au pays d'implantation où, faisant alors partie de la diaspora, il est doté d'un véritable don d'ubiquité, rendu possible par la MITLI. Grâce au nouveau pouvoir d'achat qu'il y acquiert, il peut alors consommer régulièrement ici et là-bas.

Surtout, plus significatif est peut-être la découverte, corrélativement à la confirmation de l'hypothèse initiale : désormais, le migrant est largement au centre d'une chaîne et même d'un écosystème économique d'échelle mondiale.

En effet, au travers des enjeux et des acteurs qui gravitent autour de lui et que donnent à voir les Figures F – 1 à F – 8, penser conjointement la migration et la consommation a permis de mettre au jour la place de plus en plus centrale du migrant dans la globalisation, notamment économique (Fig. F – 5), à mesure que celle-ci est fondée sur la mobilité. Cette centralité est attestée de prime abord par le poids et l'impact financiers des fonds qu'il génère et transfère – *remittances* – au profit des États du Sud (Fig. F – 2; Fig. F – 6; Fig. F – 7) en priorité mais aussi, dans une certaine mesure, pour ceux du Nord (Fig. F – 3) et les Institutions et Organisations internationales (Fig. F – 4).

Au total, si les seules variables de la migration et de la consommation ne peuvent prétendre à l'exhaustivité eu égard notamment à leurs fluctuations, leur croisement n'est pas moins représentatif de la tendance lourde de l'interdépendance systémique qui caractérise le monde globalisé. Sur cette base, l'autre ambition de cette étude consistait à s'efforcer, du fait de l'arrière-plan de la question de la consommation et de l'intégration sous-régionale qui l'a inspiré, de rendre visible, certes de façon sous-jacente, la trame de fond mondiale qui continue à encadrer les dynamiques africaines.

En l'espèce, les représentations nationales et sous-régionales de la consommation devraient se décentrer pour pouvoir saisir la réalité de son inscription prioritaire dans la logique de la globalisation.

À ce jour, compte tenu des acteurs en présence et des enjeux empiriquement déterminants, le processus d'intégration sous-régionale ne s'impose pas comme une

Funding Squeeze », April 2023, p. 3, consulté le 20 mars 2024 à 11h

[25] « Remittances Remain Resilient But Are Slowing », *op. cit.*, p. 32

(ré)appropriation naturelle de la globalisation par la sous-région, comme on pourrait le croire.

Il apparaît plutôt comme un mouvement précédé et conditionné par l'intégration de la sous-région elle-même dans la dynamique de la globalisation.

C'est ainsi que le passage des marchés intérieurs au marché commun, en dépit des – ou peut-être grâce aux – encadrements juridiques, apparaît, au moins à ce jour, davantage comme un révélateur de l'insertion de l'Afrique centrale dans le marché mondial, à peu près comme lors de l'insertion de l'Afrique dans la première mondialisation au XIXème siècle : plus de 97 % des échanges commerciaux de la sous-région CEMAC ne s'opèrent-ils pas avec le monde hors CEMAC ? (Banque de France, 2021, p. 129).

Fig. F-2 : Acteurs et enjeux de la consommation des migrants dans le pays de départ

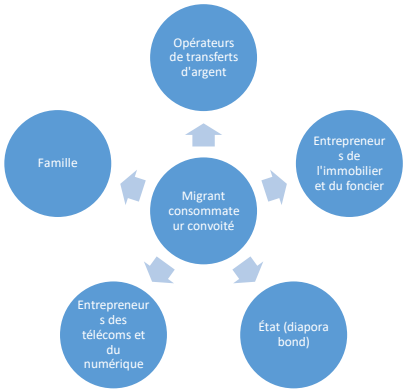

Fig. F – 3 **Acteurs et enjeux de la consommation des migrants dans le pays d'arrivée**

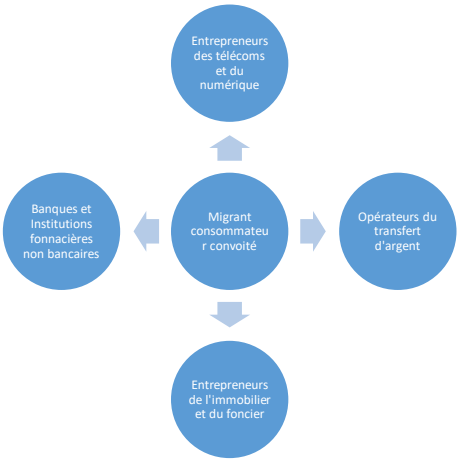

Fig. F – 4 **L'émigré cible de l'écosystème institutionnel économique et financier international**

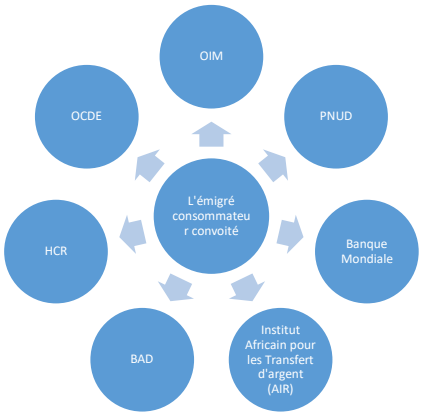

Fig. F – 5 **Les prétendants au « gâteau migratoire »**

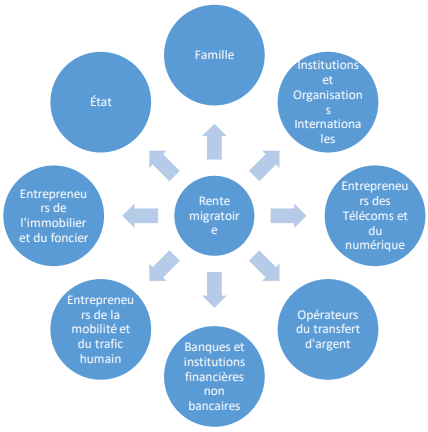

Fig. F – 6: **Montants des *remittances* reçus par certains États africains** (en millions de dollars américains)

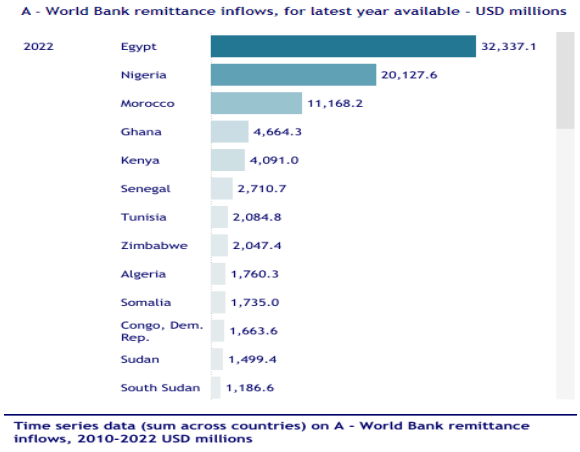

Source : Banque Mondiale

Fig. F – 7 : Contribution des *remittances* aux PIB de quelques États africains

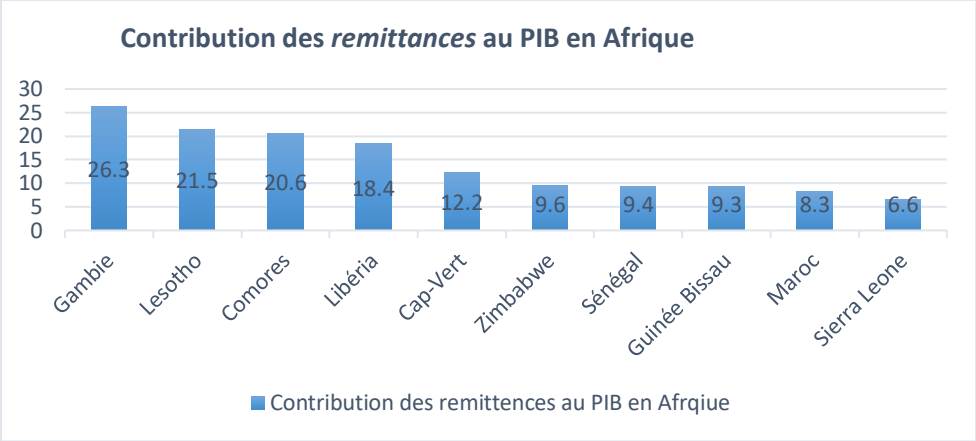

Source : réalisé à partir des données de la Banque Mondiale

Fig. F-8 : Contribution des *remittances* au PIB de quelques États africains (en millions de dollars américains)

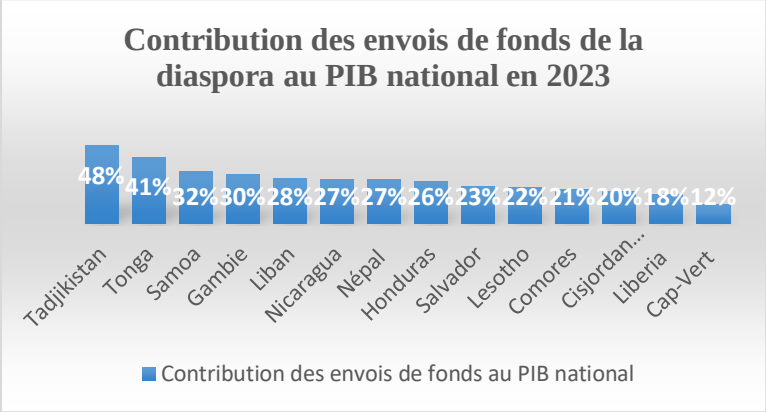

Source : construit à partir des données de la Banque Mondiale

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADIE, B. (2020). *Inter-socialités. Le monde n'est plus géopolitique*. Paris: CNRS Éditions.
- (2014*). La fin des territoires*. Paris: Biblis.
BANQUE DE FRANCE. (2021). *Coopérations monétaires Afrique-France: Rapport économique et financier 2021 sur la CEMAC, l'UEMOA et l'Union des Comores*. Paris: Banque de France.
BATCHOM, P.-E., MOUNDOUNGA MOUITY, P. (2021). *L'État africain et sa diaspora face à la mondialisation: La nation dans l'entre-deux*. Paris: L'Harmattan.
BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.
CAIRNCROSS, F. (2001). *The death of distance: How the communications revolution is changing our lives*, Boston, MA: Harvard Business Review Press.
CHESSEL, M.-E. (2012). *Histoire de la consommation*. Paris: La Découverte.
CHOPLIN, A. (2020). *Matière grise de l'urbain: La vie du ciment en Afrique*. Genève: MétisPresses.
COHEN, D. (2015). *Le monde est clos et le désir infini*. Paris: Albin Michel.
DIMINESCU, D. (2002). *L'usage du téléphone portable par les migrants en situation précaire*. Hommes & Migrations, (1240), 66–79.
HERPIN, N. (2018). *Sociologie de la consommation* (3e éd.). Paris: La Découverte.
LE BRAS, H. (2017). *L'âge des migrations*. Paris: Autrement.
LESCHI, D. (2023). *Ce grand dérangement: L'immigration en face*. Paris: Gallimard.
MCLUHAN, M. (2025). *Fragment d'un village global*, Paris: Allia.
PICHE, V. (2013). *Les théories de la migration*. Paris: INED.
ROBERT-DEMONTROND, P., et al. (2018). Ethnographier la consommation: Théories et pratique. Caen: EMS/In Quarto.
ROCHEFORT, R. (2007). Le bon consommateur et le mauvais citoyen. Paris: Odile Jacob.
- (1997). Le consommateur entrepreneur: Les nouveaux modes de vie. Paris: Odile Jacob.
SINDJOUN, L. (2004). *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*. Paris: Karthala.
STRANGE, S. (2011). *Le retrait de l'État: La dispersion du pouvoir dans l'économie mondiale* (P. Delamare, Trad.; B. Badie, Avant-propos). Paris: Temps Présent.
STUDENY, C. (1995). *L'invention de la vitesse: France, XVIIIe–XXe siècle*. Paris: Gallimard.
URRY, J. (2007). Mobilities. Cambridge: Polity Press.
WITHOL DE WENDEN, C. (2017). *La question migratoire au XXIe siècle: Migrants, réfugiés et relations internationales*. Paris: Presses de Sciences Po.

Sources électroniques

AFRICAN DEVELOPMENT BANK, (2022, 2 December), « Les transferts de fonds, les investissements et l'expertise de la diaspora, vitaux pour la croissance future de l'Afrique », 2 décembre 2022,

BANQUE MONDIALE, 2023, 18 décembre, « La croissance des envois de fonds des migrants se poursuit mais ralentit en 2023 », *Communiqué de presse* N°2024/040/SPJ, WASHINGTON
CHAHUNEAU L., (2023), « Niger : pourquoi l'abrogation de la loi anti-passeurs de migrants inquiète l'Union européenne », *France24*, 01 décembre 2023
CORSAN O., (2023, 19 janvier), Marchands de sommeil : descente dans des appartements suroccupés, *Le Parisien*,
DOUCE S. 2024, 17 janvier, « À Agadez, sur la route de l'exil, le "business" des migrants n'est plus un crime », France Culture
ENNAJI, M. (2021, septembre 29). *Le téléphone mobile, indispensable*

boussole des migrants. Courrier de l'UNESCO.
INTERNATIONAL AIR TRANSPORT ASSOCIATION, 2020, IATA Annual Review 2020, *Annual Review,* Amsterdam
INTENATIONAL MONATARY FUND 2023, « The Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa – The Big Funding Squeeze », Washington DC,
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA MIGRATION, (2021) « Etude sous-régionale sur l'endettement des migrants assistés au retour et l'impact sur la réintégration durable au sein des pays origine », Dakar
LEBEL F. (2024), « Les Canaries : la route migratoire la plus mortelle vers l'Europe », *Accents d'Europe*, RFI, Paris
OLLIVRY M., (2018, 13 juin), « Migrants et passeurs : l'exil en Smartphone », Paris Match
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT, 2022, 6th June, « Les envois de fonds sauvent des vies », New York
-« Mobiliser la diaspora pour le développement de la RCA : le projet Diaspora est signé par le Gouvernement centrafricain, la BAD et le PNUD », 19 Juin 2023
-«Deadliest Year on Record for Migrants with Nearly 8,600 Deaths in 2023», Organisation Internationale des migrations, 06 March 2024
« La matrice de suivi des déplacements – République du Niger », Rapport N°72, », OIM, janvier 2024,
RATHA D. *et al.*, « Leveraging Diaspora Finances for Private Capital Mobilization », *Migration and Development Brief 39*, World Bank, Washington, DC, December 2023
RADIO FRANCE INTERNATIONALE, 23 janvier 2024, « D'après l'OCDE, l'aide publique au développement vers l'Afrique subsaharienne est en baisse »
WORLD BANK, (2023), « Remittances Remain Resilient But Are Slowing », *Migration and Development Brief* 38, Washington, DC
Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française,
STATUTS DE L'INSTITUT AFRICAIN POUR LES TRANSFERTS DE FONDS (AIR)

Numéro 019 Décembre 2025
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN : 2709-5053

HARIS N°19 Décembre 2025